



**PRÉFÈTE
DE L'OISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction départementale
des territoires**

Beauvais, le **24 OCT. 2022**

Objet : Installations Classées pour la Protection de
l'Environnement

Société Energie TEAM

Parc éolien de Mont Moyen à Catheux,
Choqueuse-les-Bénards et Conteville

Réf : courrier du 30 juillet 2022

Monsieur le directeur,

Par courrier visé en référence, vous avez transmis un porteur à connaissance relatif au parc éolien de Mont Moyen sur le territoire des communes de Catheux, Choqueuse-les-Bénards et Conteville.

Les informations dont vous me faites part portent sur une non-conformité relevée la nuit lors de la réception acoustique du parc éolien. Celle-ci concerne les éoliennes E3, E5 et E8. Pour que ces émissions acoustiques deviennent acceptables comme définies par l'arrêté ministériel du 26 août 2011 relatif aux installations de production d'électricité utilisant l'énergie mécanique du vent au sein d'une installation soumise à autorisation [...], un bridage des 3 éoliennes a été mis en place depuis le 18 juin 2021.

Cette modification dans le fonctionnement des éoliennes, dont il est donné acte dans ce courrier, ne nécessite pas de prescriptions complémentaires.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir tenir à ma disposition les nouvelles mesures acoustiques que vous réaliserez pour vérifier l'efficacité de ce bridage.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de ma considération distinguée.

Pour la préfète et par délégation,
le secrétaire général

Sébastien LIME

Energie TEAM

A l'attention de Monsieur le directeur

1, rue des Energies-nouvelles

80460 OUST-MAREST

03 44 06 12 34

prefecture@oise.gouv.fr

1 place de la préfecture – 60022 Beauvais

www.oise.gouv.fr